



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR
DE LA RÉPUBLIQUE RWANDAISE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Vendredi 13 décembre 2002

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Rwanda auprès du Saint-Siège.

J'ai été sensible aux paroles courtoises que vous m'avez adressées et je vous saurais gré de transmettre mes remerciements à son Excellence Monsieur Paul Kagame, Président de la République, pour les vœux qu'il m'a fait parvenir par votre intermédiaire. Je salue aussi avec affection le peuple rwandais tout entier, priant Dieu de l'aider à sortir des épreuves qu'il a traversées. Alors que le pays a été livré pendant de longues années à l'arbitraire de la haine et de la violence, il revient à toutes les composantes de la Nation de se mobiliser toujours davantage pour envisager et pour mettre en œuvre de manière responsable les solutions politiques, économiques et sociales opportunes; en favorisant l'unité nationale dans le respect des sensibilités et des opinions, elles permettront aux générations présentes et futures de réapprendre à vivre en frères, dans un pays réconcilié et prospère.

2. Vous rappelez, Monsieur l'Ambassadeur, que l'exigence d'une justice équitable est sans aucun doute pour tout État le socle sur lequel peuvent se bâtir la paix véritable et une vie démocratique forte, au service du développement intégral de tous les citoyens sans exception. On ne peut qu'apprécier les efforts entrepris dans votre pays pour promouvoir la justice: il faut souhaiter qu'ils portent du fruit. Cela contribuera à renforcer l'unité nationale et à éradiquer la culture de

l'impunité, qui ne peut qu'attiser la haine en exacerbant les inégalités entre les personnes et entre les communautés ethniques. Il s'agit de permettre aux Rwandais de s'engager avec confiance et détermination sur la voie de la réconciliation effective et du partage, tout en s'attachant à rechercher et à manifester avec courage la vérité sur les circonstances qui ont provoqué le génocide. Cela suppose notamment de renoncer à l'ethnocentrisme, qui engendre la domination des uns sur les autres, et de porter un regard d'espérance sur la voie qui reste encore à parcourir pour parvenir ensemble à la paix.

3. Le chemin de la reconstruction nationale et de la concorde entre tous les habitants, sur lequel s'est engagé le Rwanda, est aussi un chemin de démocratisation. Il passe par une attention toujours plus grande portée à certains aspects de la démocratie: défense des libertés publiques, souci du pluralisme politique, respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes et des communautés humaines. La nouvelle Constitution de votre pays est en cours d'élaboration. Puisse ce texte, fruit de la collaboration de tous les citoyens, renforcer l'unité nationale, en promouvant et en garantissant les valeurs humaines, morales et spirituelles qui permettront à tous les Rwandais de participer toujours plus activement à la vie et à la croissance de la Nation! Ces valeurs universelles, tout comme le respect de la vie humaine, le sens du bien commun, l'accueil des rapatriés, le soutien à la famille, sont un patrimoine précieux qui constitue une source d'espérance non seulement pour le Rwanda, mais aussi pour toute la région des Grands Lacs, appelée à trouver la force d'âme et le courage politiques nécessaires à l'établissement d'un développement durable et solidaire.

4. L'Église catholique s'est mobilisée au long des années pour formuler des propositions pastorales qui puissent aider le peuple à se réconcilier et favoriser la guérison intérieure des personnes. Je me réjouis de savoir que les Autorités de votre pays souhaitent lui assurer une plus ferme possibilité d'exercer librement sa mission. Soyez assuré qu'elle désire se mettre inlassablement au service de la paix et de la fraternité entre les hommes, en éduquant leurs consciences et leurs cœurs pour qu'ils puissent mieux affronter la situation présente; elle accomplit ainsi sa mission d'évangélisation, faisant partager son espérance en l'avenir et participant à l'édification sociale et spirituelle de la société rwandaise, dans le respect des traditions locales.

5. Par votre intermédiaire, permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, de saluer affectueusement les Évêques et la communauté catholique de votre pays. Je connais les dures épreuves qu'ils ont affrontées avec tous leurs compatriotes et je remercie le Seigneur de leur ténacité et de leur fidélité dans l'annonce de l'Évangile de la vie et du pardon. En ces jours porteurs d'avenir pour la vie de la Nation, je les invite à ne pas relâcher leurs efforts pour manifester à leurs frères et sœurs que Dieu ne les a ni abandonnés ni oubliés. Sur les paumes des mains du Christ, percées par les clous de la crucifixion, le nom de chaque Rwandais est gravé (cf. Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*, n. 143). J'encourage donc les catholiques du Rwanda, en particulier les jeunes générations, à être des artisans de paix audacieux et généreux, travaillant à faire disparaître les

causes de division et à faire grandir une société toujours plus prospère et plus unie!

6. Alors que débute votre mission auprès du Saint-Siège, je suis heureux de vous offrir mes vœux les meilleurs. Soyez assuré que vous trouverez toujours ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur sa famille, ainsi que sur tout le peuple rwandais et sur ses dirigeants, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédictiones divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XXVI/2 p.889-891.*

L'Osservatore Romano 14.12.2002 p.8.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2003 n.2 p.5.

© Copyright 2002 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana